



15ème législature

Question N° : 35841	De M. Julien Ravier (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse >Policiers et gendarmes blessés - Coût pour les finances publiques	Analyse > Policiers et gendarmes blessés - Coût pour les finances publiques.
Question publiée au JO le : 26/01/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 06/04/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Julien Ravier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur sa demande de bien vouloir lui indiquer d'une part, le nombre, année par année, depuis 2012, de policiers et de gendarmes blessés dans l'exercice de leurs fonctions, en précisant en particulier le nombre des infirmités définitives recensées et, d'autre part, le coût pour les finances publiques, de la prise en charge temporaire des arrêts de travail - ou définitive de ces blessures, en spécifiant celui des personnels pensionnés à vie.